

26
2405v
L'ENTREE

MAGNIFIQVE

DE MONSEIGNEVR

FRANCOYS

FILZ DE FRANCE, FRE-
RE VNIQVE DV ROY, PAR LA GRA-
ce de Dieu Duc de Lothier, de Brabant, d'Anjou,
d'Alençon, &c. Comte de Flandres, &c. Faiçte en la
Metropolitaine & fameuse Ville de Gand le xx^{me}.
d'Aoust, Anno 1582.



A GAND,

Chez Cornille de Rekenare, demourant

au Pigeon blanc pres le Belfort, avec Iehan vanden
Steene sur la place de S. Pharahilde : 1582.

AVEC PRIVILEGE DE SON ALTEZE.

341 976 Gand
d
c
h
5005



Sommaire du Privilege.

FRANCOYS de France Frere unique du Roy, par la grace de Dieu Duc de Lothiers, de Brabant, de Limburg, de Gelre, d'Anjou, d'Alençon, &c. Comte de Flandres, &c. à par Privilege especial octroyé à Cornelis de Rekenare & à Ichâ vandé Steene Imprimeurs & Libraires demourâts en la Ville de Gand, d'imprimer le Discours de son Entrée & Reception en la dicte Ville de Gand & ce qui en depend, & defendu à tous Imprimeurs & Libraires, & autres Persones de quelque estat, condition, & qualité ils puissent estre d'imprimer, ne faire imprimer, vendre ne distribuer les mesmes en tout ou en partie, sur peine de confiscatiõ d'iceulx Discours & amende de cent livres tournois &c. comme plus amplement est declaree es Lettres parentes données à Anvers le xxviii^e d'Avril 1582.

Souffigné

N. D. Sike.



l'Entrée magnifique de Monseigneur

FRANÇOIS Frere unique du Roy, par la grace de Dieu Duc de Lothier, de Brabant, d'Anjou, &c. Comte de Flandres &c. faite en la fameuse ville de Gand, le xx^e d'Aoust 1582.



Son Alteze avāt que partir d'Angle terre & mesmes des le mois de Decēbre de l'Annēe passēe 1581. avoit mandé a son Ex^{ce} & aux Estatz quelle esperoit de venir biē tost au païs pour satisfaire au grād desir quils avoiēt de la veoir & recevoir cōme leur Prince naturel. Ce qui esmeut son Ex^{ce} d'induire Mess^{rs} de Gand á faire tous apprestz convenables pour la receptiō d'un tel Prince. A quoy ilz se monstretēt tresvolontaires, employāt á ceste fin Lucas d'Heere & aultres pour ordonner & desaigner quelques patrons & projectz propres á ce que dessus: Selō lesquels on mit incontinent plusieurs artisās & manouvriers en besongne. Mais cōme la venūe de la dictē Alteze fut prolōguēe, & que mesmes elle arrivant en Zelande le Vij^e de Feburier (ou les Deputēz des quatre membres de Flandres l'allerent bien venir) print la route d'Anvers, ce qu'on en avoit commence, fut mis en surceance, jusques á ce qu'on sceut pour certain quand elle devoit venir en ceste Ville, Et lors on mit derechef la main á la besongne, jusques á son arrivemēt & entrēe, qui fut le xx^e de ce presēt mois. Auquel jour le temps cōmenca á devenir beau, cōme ausi aux autres entrēes de son Alteze le ciel luy á este favorable, jaçoit quil eust fait mauvais temps au paravant. Or je vous descriray l'entrēe

de son Alteze en la dicte Ville de Gand le plus brievemēt
qu'il sera possible, sās user de quelque fard, ou parolle su-
perflüe, me contentant de la simple Verité: Vous assureāt
que si j'eusse voulu reciter le tout par le menu, il meust fal-
lu faire un grand volume, tant la matiere en est ample. Ce-
pendāt ce que j'en ay descrit, servira de vray tesmoignage
de la bonne & syncere affection que ceste Ville porte à la-
dicte Alteze: Pour la prosperitè de la quelle sōmes tenus
de priër Dieu, à fin que nous puissions vivre en bonne
trāquillitè, soubs la protection d'un tel & si louable Prin-
ce & sa posteritè.

l'Ordre que fut tenu à l'entrée de son Alteze.

Comme son Alteze le melme jour quelle partit de
Bruges, arriva à Euersteyn, le lèdemain 20. d'Aoust
vint disner à Loo Christi, & apres disner marchoit vers la
ville de Gand, luy vint au devāt à un lieu appelle le Bevrijt-
gracht hors la porte Françoisè ou estoiet desia sortis xxiiii.
Enseignes bourgoises biè equipez, le S^r. de Rihove grand
Bailli de Gand avec le deux premiers Eschevins, a sçavoir
les S^r. F. de Provin premier Eschevin de la Keure, & le S^r.
Francois Hembyze premier Eschevin du secund Banc,
avec deux Eschevins de leur College, & le S^r. Tayart, pre-
mier pensionnaire estants suyvis des autres S^{rs} de putez &
Officiers selon l'ordre suyvant.

Premieremēt, M^{rs} les Bourgmaistres & Eschevins de la
ville de Bruges, nōmement le Seigneur Henry de Groeve,
le

le Seigneur Jacques Mastart, & S^r Jacob Casimbrot
Eschevins, & M^{re} Olivier Nieulád Pensionnaire de Bruges.

Après marchaient les Deputez d'Ypre, assavoir le S^r
François de Schilder, & M^{re} Mehan Keignart Pensionnaire de
la dicte Ville.

Pour ceulx du Francq, le S^r Thomas de Schotis, Leonard
de la Chapelle, & George Matruyt Bourgmaitres, avec
Pierre Lottin Eschevin, & M^{re} Adrien Bultin Pensionnaire
dudit Francq.

Après les deputez de toutes les Villes closes du Comte
de Flandres, & premieremét des villes resortisantes soubz
le quartier de Gand, comme d'Alost, de Dendremonde,
de Hulst, & Axeles.

Puis après les Deputez des villes dependantes de Bru-
ges & d'Ypre.

Après suyvoient les deputez des Chastellenies, pre-
mierement de celles qui resortent soubz la ville de Gand
comme le Bailly & hommes de chef de la chastellenie du
vieux-bourg, les Deputez des quatre mestiers : Le hault-
Bailly, s'gravenmanné, & haultz Eschevins, le Pensionnaire
& Greffier du País & terroir de Waes, les haults Eschevins
& Pensionnaire du terroir de Dendremonde: le grád Bailly
& les deputez des cinq verges du Comté d'Alost.

En après les Deputez des Chastellenies du quartier
d'Ypre, & du Francq.

Les nobles avecq les Doyens & Iurez des 52. Mestiers,
aussi les Doyens & les Iurez des Tycerans, qui sont les
trois membres de la ville de Gand, ioinctement les huit
Colonels des gardes de la Bourgeoisie d'icelle ville.

Tous lesquels estant en l'ordre que dessus arrivez apres son Alteze au lieu susdit, & luy ayant fait la reverēce deuē, ledict Conseillier Tayart fit au nom des quatre Membres une petite Harengue, congratulant sa venuē longuement, & affectueusement desirēe, &c. A quoy son Alteze respondit par ordre & (selon sa coustume) fort courtoisement.

Cela fait, Monsieur de Ryhove comme grand Bailly, luy presenta son baston de iustice, & le premier Eschevin de Gand susnomme, luy presenta les clefs de la Ville, lesquels leur furent incontinct rendus par la dicte Alteze.

Après cela chascun se mit en son rang, pour retourner & marcher en bon ordre vers la Ville.

Premierement quelques Enseignes Bougeois des 24. susnommées, apres lesquelles suyvoient la Compagnie du S. Beron, & la garde de Monseig^r. le Prince d'Orange, les Harquebusiers pietons, & puis les Suisses de s^{on} Alteze, suyuis des gentilzhommes, & ceulx de la maison d'icelle, & des Excellences de Messieg^{rs} les Princes d'Orange, & d'Espinoi: Apres suyvoiet les Estats de Flandres, en mesme ordre que devant, sauf que ceux qui avoient este les derniers en sortant, estoient les premiers en entrant dans la ville, & que entre les quatre Membres de Flandres & la personne de son Alteze, Messieurs du conseil d'Estat avec lesdits Princes marcherent, suyvis du grand Bailly de Gand qui portoit son baston en main & de l'Herault avec sa cotte d'armes de Flandres, qui marchoiēnt tous devāt la dicte Alteze.

A la

A La nouvelle Porte, q'on appelle la porte de France ou la porte Françoisé, éstât depuis n'aguères bastié, & achevée, estoient mises les Armoiries de son Alteze accompagnées de celles de Flandres & de Gand, & dessoubz script ce que sensuyt.

L E SEIGNEVR GARDE TON ENTREE ET TON
ISSVE DES MAINTENANT ET A IAMAIS. *Psal. 127.*

D Epuis l'entrée de la Porte jusques au Chasteau, qu'on nomme la maison du Prince, ou son Alteze alla loger, qui fait plus qu'une demy lieue Françoisé, estoient posez de termes hauls eslevez & peints, portant chascun quelque devise, comme AMOVR SINCERE, DE BON CŒVR, &c. jusques au nombre de cinq cent & soixante, sur lesquelles estoient mises autant de jeunes Filles, ne passant l'age de dix ans, toutes habillées en blanc Soye, Satin, ou fine Toille, avec le Laurier en teste, tenant chascune un Flambeau à la main droicte. Lesdites Vierges estoient distantes de 27. pieds l'une de l'autre, & entre cest espace estoient cinq ou six Bourgeois en armes bien equipéz, pour faire passage libre à son Alteze & à toute la trouppe qui la suyvoit. Or approchant son Alteze à la Porte S. George, elle y trouva un beau Theatre dressé, & enrichi de belles Armoiries & ornements convenables, comme le Lion de Flandres armé, & tenant aussi devant sa Poitrine les Armoiries de son Alteze, ensemble deux lances avec les Banderolles des Armoiries de Flandres vieilles & modernes. Il y avoit aussi la iustice & police peintes, & en un compartiment qui estoit dedans la frize, estoient escript ces vers.

Resjovi

R Esjoui toy Fille & Vierge pudicque
Voyant venir un Frere & Filz de Roy,
Pour gouverner en Paix la Republicque,
Et dechascher le sanglant Mars de toy.

E N ce mesme Theatre estoit assise la Pucelle de Gand
habillée en Soye blan ce semée de Fleurs de Liz, &
ayant un Lion blanc aupres elle, avec la banniere de Flan-
dres, elle estoit accompagnée de quatre autres Filles assy-
ses plus bas, à sçavoir, RELIGION, AMOVR, VAILLANCE, &
CONSTANCE, pour denoter quelle fait profession de la Re-
ligiõ reformée, & quelle ayme sõ Prince, sous lequel elle
est deliberée de combattre iusques à la mort. Il y avoit une
Nymphé, appelée là REPUBLICQUE, qui pronõca ces vers.

P ARmy les grands Brouillarts de miseres & nuisance
Dont couverte ie suis, m'est insigne plaisir
De sentir les rayons de ta douce presence,
Mon Phebus vertueux, l'effect de mon desir:
Esperant (Dieu aydant) Par ton moyen venir
Au bien tant desiré de Paix bonne & constante.
Or comme suis a toy & ton humble servante
Ie t'offre aussy mon tout de bonne affection,
Priant me recevoir & la troupe presente
Au desirable sein de ta protection.

A Pres fut châte la chansõ suyvante à quatre parties en
tresbõne musique, mellée de quelques Instrumets.

V IVE la Fleur de Liz, belle & fameuse,
Vive François des François l'ornement.
Dont la vertu rendra la Vierge heureuse
Vive à jamais, son renom florissant:
Meure bien tost son Ennemy meschant,
Vive en honneur son sage & bon conseil,
Vive droit & Justice,
Et meure la malice,
Au siecle d'or qu'amene ce Soleil.

LA auprès estoit appresté un poisse de drap d'or, porté par six Bourgeois des trois membres de la ville, à sçavoir de la Noblesse, de Mestiers, & des Tyfferans, sous lequel marchoit son Alteze en bel ordre: & venant auprès l'Eglise de S. Jacques, vit un autre Theatre aiant un frontispice à l'anticque, auquel estoit montré par figures vives, que la paix fut faite en France, entre le Roy & ceux de la Religiõ reformée par le moyen de son Alteze, représentée par un jeune Homme, lequel se trouvant entre deux armées prestes à s'entrebatre & separant les parties, prononca ces vers.

Cessez d'ainsi combattre & soyez bons Amis,
Sans faire à voz despens rir voz ennemis.

ET ainsi les deux armées quiterét les armes & s'entre-ambraissoient comme amis.

Après vint le Paix entre deux, qui prononca ces vers s'adressant à son Alteze.

TA prudence celeste à reuny les cœurs
Des François tous bouillans en guerre parricide,
La Flandre attend de toy, comme de son Alcide,
Un pareil benefice & fin de ses malheurs.

AV frontispice de ce Theatre estoient escriptz des vers Flamens, contenás ce que dessus en substance.

Passant ainsi son Alteze plus oultre jusques à la maison de la Ville y trouva le iij^{me} Theatre, auquel estoit représenté par les chambres de Rhetorique, cõment les quatre mēbres de Flādres, avec les aultres provinces auoiēt choisi son Alteze, pour estre delivrez de la tyrannie insupportable des Hespaignolz, & pour jouyr de leurs anciennes

B libertez,

libertez. Au milieu estoit assise Flandrine en un Throne
accompaignee des quatres membres, tenant chascun ses
armoiries peintes en un escuson. Il y auoit encore deux
Nymphes, dont l'une se nōma ESPOIR, l'autre CONCORDE
& avoit un chascū pres de soi les vers qui suyvēt par ordre.

FLANDRINE.

Vien Prince, vien, possede mon terroir,
Le doux verger de Flandre spatieuse :
Laissons le Roy, tu es mon bon espoir
Et protecteur, tu me feras heureuse.

GAND.

DEdans mes murs l'Empereur fist bastir.
Un fort Chasteau, qu'on nomme Citadelle,
Pour dessus moy son ioug appesantir,
Mais elle est bas, moy libre & malgre elle.

BRUGES.

TOY Roy cruel d'Hespagne ne revien,
Je nai de toy ny cure, ny envie,
Je hai par trop ta dure tyranniē,
Le Duc d'Anjou sera pour jamais mien:

YPRE.

VN Roy Maran n'ayant de Dieu la crainte,
Par l'Hespanolz long temps m'a oultragee,
Plus tost mourir que d'estre ainsi contrainte,
O Duc d'Anjou par toy sois revengée.

LE FRANCO.

Contre tout droict l'Hespanol furieux,
Dessus mon col à mis sa tyrannie :
Voila pourquoy Geryon je renie,
Et ce tiran ie poursui en tous lieux.

Aulcunes Villes subjects à l'Ennemy.

O que sera heureuse nostre terre,
O qu'en tous biens & paix abondera,
Quand ce maran tost l'abandonnera,
Forcé de coups et vaincu par la guerre.

Delivre

DElivre nous & Prince genereux,
Et noz Cités, de l'Hespagnol arrache,
Fay nous revivre, & nous oste l'attache,
Qui nous à fait si long temps malheureus.

O Bienheureus Bouclier & defenseur,
De ce pais, pais fort opulent :
Sois bien venu Prince tres excellent,
Sois nostre Comte, & nostre protecteur.

WEST-FLANDRE.

MOY West-Flandre je iure en tes mains, Comte
Fidélite, & tiendray mon serment
Iusques au bout, de ta part seulement
Fay qu'ennemi jamais ne me surmonte.

ESPOIR.

J'Esperé en Dieu & sa benignité,
Qu'en ce bon Duc d'Anjou venant icy,
Nous secourra : sa magnanimité
Me donne espoir qu'il le fera ainsi

CONCORDE,

NOZ villes sont en concorde amiable
Pour vous Seigneur & Souverain de Flandre,
Faites aussi que d'affection tendre
Vous respondiez a leur concord' louable.

SVR le frontispice estoiet escrits ces vers, des desquels
Stous les mots commencent par un F

FRançois Flamen, Fidelle Fleur Françoisé.
Faisant Fuyr, Force Foule Fureur
Fairez Florir, Forestiere Flandroise,
Froissant Fouleurs Forfoulerez Fraieur.

GVere loing de la, à la ruë dicte Hoogh-poort, estoie
dresse un bel Arc tryumphal, avec trois portes, une
au milieu, haute de xxv. Piedz, & les deux autres ayants
la haul-

la haulteur de xij. pieds accōpagnées de colomnes ionicques: entre les dites portes de deux costez estoiet faiz des nices garnies, (au lieu de statues) de quatre persōaiges desquels les deux premieres pronōcerēt l'une apres l'autre les vers suyvāts, si tost que sō Alteze s'approcha dudit arc.

O salve exitio Belgas miserate cadentes
Heroum sanguis Francisce, ô sydere fausto
Tandem nata dies & nostris conscia Votis:
Cum te conspiciamus læti, coramque profamur,
Auspicijs cape sceptrā bonis, quæ tradita Regi
Bethigenæ, certis patriæ sub legibus olim,
Impia non verita est toties scelerare Tyrannis,
Infantum perfusa manus tot sanguine sacro,
Quare age sume animos, nostrique pericula casus,
Vt facis, insequere, audentem fortuna iuuabit.
Et nos, crudeli quos vexat Iberia bello,
Fratresque excruciant, vicinaque terret Erinnyis,
Iam tua signa fidemque tuam tua signa fidemque
Auguriumque tui sequimur spectabilis Astri.

Scilicet vt tristes nebulae glomerataque celo
Nubila, & obscuro nigrantes aere nimbi
Solis inallescunt radijs, sol aureus orbem
Lumine caelesti exhilarat, tractusque per omnes
Telluris gremio pubentes evocat herbas,
Vt genio ridente soli, & ludentibus undis
Plurima frugifero effundat se copia cornu:
Haud aliter divo Francorum a sanguine Regum
Magnanimum genus hic Franciscus, pectore Martem
Bellaque discutiet gladijs, pacemque fovebit.

Dessus lesdictes personages' estoient escript quatre
Epigrammes, les deux en François, & les deux autres
en Flameng: les francois estoient ceulx qui ensuyuent.

Flandres de gros Brouillards, de toute pars enceinte,
Et comme soubz l'obscur d'une nuit froide esteinte,
Desia voit au lever de ce nouveau Soleil,
Ses Brouillards escarter aux rayons de ton œil.

Comme

Comme le froid hyver nuit à toute verdure,
Et le second soleil remet tout en nature,
Ainsi les maux passez ont terni ma beauté,
Que revenir je ten soubz ce nouvel Esté.

Dessus les petites Portes estoient escriptes, premierement d'un costé à la main droicte en Grec & à fenestre en Francois, ces sentences.

GOVVERNE TA PRINCIPALTE
COMME TA MAISON PROPRE.

Item, de l'autre costé de l'Arc estoit escrit ceste sentence.

ESTIME LA PLUS SEVRE GARDE DE TON CORPS
ESTRE LA BENEVOLENCE DE TES SVBIECTS.

SVR la cornice de l'Arc vers Orient estoit peint le Soleil chassât les tenebres avec un beau paisage dessous & estoit ce tableau clos de deux grandes cornu-copies avec toutes sortes de fruietz, & deux branches de Palme, faisant côme une ovale réversée: du costé droict d'iceluy estoit assise la paix tenât le caduce de Mercure, qui signifie Paix. A la main gauche estoit assiz Mars ayant l'espée en main, & un Tygre aupres de lui, pour monstrier que son Alteze (representée par le soleil) dechasse la guerre & auâce le Paix. De l'autre costé dudit Arc regardant le marche au poisson, estoit representé le mesme que dessus en platte peinture, ou au lieu d'un soleil estoit peint Phebus, ayant la face d'orée, & comme chassant les tenebres. Au dessus duquel à la main droicte, estoient peints un homme & une femme, côme implorans l'aide de Dieu. Et à la main gauche du mesme costé de l'Arc, aussi Mars fuyant, & cō-

me ayant grand peur, tenāt vne femme blessée soubz luy, pour denoter (comme dessus) la cruaulté de la guerre. Et estoit ce tableau clos dans des pilastres & d'une fastige, sur le sommet de la quelle (cōme aussi de l'autre costé) estoit pose un globe celeste, pour signifier que l'Immortalité suyt apres la vertu: la quelle chasse le mal, & nourrit le bié. Aux quatre coins de l'Arc triumphal deffoubs les petites portes, estoient posez quatre Lions tenantz des bannieres avec les Armoiries de son Alteze & de Flandres: & tout apres estoient miz de vases au feu qui donnoient clarté tout a l'entour,

Passant ainsi son Alteze par le marchè au poissō jusques auprez des Augustins, trouva au coing de la rue (ou l'on tourne pour aller vers le Chasteau) un theatre, auquel estoit representé par les chambres de Rhetorique susnommees, que Gedeon estant esleu de Dieu, pour regner sur Israel chassa les ennemis, & remit les Israelites en liberté le quel estoit aussi descrit par ces vers françois, comme aussi en Rhyme flaméde miz aupres les personages suyvants,

L'ANGE.

Homme vaillant pour t'oster hors de moy
 Le viens icy Dieu soit avecque toy.

GEDEON.

Las Monseigneur si Dieu fust avec nous,
 Il nous feroit plus bening & plus doux.

L'ANGE.

Va hardiment Prince car tu es mis,
 Pour d'Israel dompter les ennemis.

GEDEON

Diz moy seigneur en quoi je sauverai
 Tout Israel, & le delivray;

Ma maison est de Manasse la moindre,
Et mon Cœur n'ose à un tel fait s'adjondre.

L'ANGE.

A ton secours seray, va courageus & vite,
Tu destruiras ce Duc, ce Duc Madianite.

Sommaire.

GEdeon fut en sa grange requis,
Pour estre fait d'Israel l'assurance,
Sans point tarder hardi il sy avance,
Eaict son debvoir & renom sest acquis.

Ainsi bon Duc en suivant ce sentier
T'aiants requis d'affection fidelle,
Nous veions bien aussi que ton bon zele
Ne veult tarder nostre secours entier.

AMOUR ET ACCORD

Vien Prince & Duc de Henri Frere unique
Au nom de Dieu entre en nostre Cité,
Comme un David, defenseur heroique,
Pour recevoir de nous fidelité.

P A I X.

Comme jadis ce vaillant Gedeon
Victoire acquist contre toute esperance,
Ainsi croions, qu'ostras hors de souffrance
Nous, noz Citez, & nostre Religion.

EN fin approchât son Alteze de son Chasteau appelle
la cour du Prince, elle vit devant icelle le dernier
spectacle embelli de compartimés, pilliers, banderolles, &
fruitaiges a l'anticque. Auquel Theatre estoit representé la
Victoire qu'obtint Constantin le grand, contre le tyran
Maxence, devant la Ville de Rome, estant appelle par les
Romains, pour les delivrer de la tyrânie & servitude en la
quelle le dict tyran les avoit long temps tenuz. Au dict
spectacle estoit peint le signe que le dict Constantin vit
en l'air, cest à sçavoir le nom de Christ avec Alpha &
Omega

Omega, ainsi que les medailles dudict Empereur & autres le montrent: & une vois comme venant du Ciel fut ouïe qui disoit: IN HOC VINCE.

Il y avoit devant ce mesme Theatre une Fille appelée Histoire, qui profera ces vers s'adressant à son Alteze.

LE zeleux Constantin d'une main vengeresse
S'oppose à un Tyran pour sauver les Romains:
Sois nostre Constantin, Prince de grand prouesse,
Nous delivrant aussi des Tyrans inhumains.

Au frontispice dudict Theatre estoient mis des vers Flamens de mesme substance que les precedents.

ENtrant ainsi son Alteze en son Chasteau, veit au milieu de la basse Court & place commune, une Pyramide quarrée de couleur grise tyrant vers le bleu: elle est haulte de lxxvj. pieds, ayant deffoubs un pedestal quarre large de dix pieds, & hault (sans les deux degrez) de six pieds. Sur le hault de la dicté Piramide est un Soleil doré de cinq pieds en diametre, au deffoubz duquel est escrit la devise de son Alteze en lettres d'or, FOVET, ET DISCVTIT. Et plus bas à deux costez sont ses Armoiries, aux deux autres costez trois F. couronnées d'orées, desquelles Armoiries & lettres mises par tous les 4 costez faillit du vin rouge & blanc en grāde abōdāce, pour tous venants, & durā ceste liberalité environ une bōne heure.

Sur une de faces du Pedestal est mis ceste inscription, qui denote le tout que dessus estre dediē & consacré à l'honneur de son Alteze,

FRANCISCO FRANCICO FRANCISCI.
FRANCORVM REGIS NEP. HENRICI
II. FIL. HENRICI III. FRA. VNICO, BRA-
BANTIÆ, ANDIVN, ET ALENCON, &c.
DVCI, FLANDRIÆ COMITI, &c. BELGI-
CÆ LIBERTATIS FORTISS. ASSERTORI.

S. P. Q. G. P.

SA dicte Alteze entrant en sa Court, fut saluë par Messieurs les Eschevins des deux Bancqz, l'attendant à l'entrée, & le Pensionnaire M^r. Jaques de Somere, luy fit au nom d'iceux une brieve Remonstrance, à laquelle son Alteze fit responce pertinente comme il à de coustume. Cela fait, les Bourgeois, qui l'avoient suivi armè, firent une belle escarmouche, dedans les prairies joignantes à la dicte Court, avec laquelle furent ensemble deschargez toutes les Harquebuses, & grand nombre de pieces d'Artilerie qui faisoit un merveilleux tintamare.

ET comme Messieurs de la ville, avoient par publication expresse mis de bons priz, à qui mieux feroit feu de ioye le soir de la dicte entrée, & deux ou trois jours encore apres, il y eust par tout feux artificielz & de diverses facons, de sorte que toute la ville en luysoit.

Ioinct que avec ces feux, furent exhibez quelques spectacles de bonne signification, le tout tendant à l'honneur de son Alteze, & à la vituperation & l'ignominie des Hespagnolz, & notamment de leur tyrannie.

C Le

LE xxiiij^{me}. dudiect Mois son Alteze fit le serment, & le receut aussi des Deputez des quatre Membres, en la manniere qui s'ensuit. On dressa un grand Theatre au Marche du vendredy, auquel on montoit par des degrez le tout couvert de drap verd, & sur iceluy estoit mis un dossier de drap d'or & soye pour son Alteze, laquelle y comparut un peu avant midy, accompagnée des Seigneurs, Gentilhommes, Magistrats & Officiers presque comme au jour de son entrée. Et estant sur le Theatre lui fut fait une breve Harange par ledit S^r. Tayart Conseillier, contenant en somme l'occasion qui avoit esmeu les Estatz, villes & communaultez de Flandres, d'essire son Alteze sur tous autres pour leur Prince naturel, & à quelle condition, desirant quelle accomplist le tout selon la forme convenüe, & les cōtractz faitz avec elle en France. Cela estant par elle gracieusement accordé, on passa outre, & ledit Conseillier Tayart leut en langage du pais bas, les formulaires des sermets à faire par s^{on} Alteze ensemble par les quatre Membres & Estatz de Flandres, & les Magistrats avec la commune de Gand, declairant aux assistans qu'il avoit pleu à son Alteze d'accorder les articles & conditions, desquelz le translat leur seroit leu, ce qui se fit par le secretaire M^r. Roeland vā Hembieze. Cela fait, ledit S^r. Tayart declara à s^{on} Alteze, que le S^r. d'Angerellis illec present, en vertu de certain fief, devoit recevoir le serment des Comtes de Flandres à leur reception, lequel pour son indisposition avoit requis & authorisé ledit Conseillier à prononcer en son nom ledit serment, ce qu'il fit, & son Alteze le prononça apres luy mot à mot. Apres cela les
Deputez

Deputez des quatre Membres vestirent son Alteze d'un manteau de veloux pourpre, fourré darmines mouchetées à grands rebras : luy mettant en teste un chapeau de mesme estoffe de veloux ceint d'une couróne de Comte, enrichie de pierres & perles precieuses : Et lors fut fait le Sermét de la part des quatre Mémbres, & Estats de Fládres, enséble de la Ville de Gand. Et les trompettes sonnâts, le peuple crioit à haulte voix, VIVE LE COMTE DE FLANDRES, Et le Herault jetta & sema grád quátité de monnoye d'or & d'argét, portant d'un costé là figure de son Alteze à cheval, & de l'autre costé ses Armoiries. Estant le tout ainsi achevé, sō Alteze marcha en son habit de Côte vers là maison de là Ville, où Mels^{rs} les Magistrats luy avoyét preparé un magnificq festin. Auquel furét conviès les S^{rs} Princes d'Oráges, & d'Espinoý avec tous les deputès des villes, gétilzhômes & Officiers de qualité. Auquel bācquet fut fait une bōne musique, & notāmét d'une chansō á cinq parties nouvellemét composeë pour cest effect sur le quatrín mis icy devant, qui comméce, RESIOVY &c.

Cóme le renouvellemént de lá Loy de Gād que ordinairement eschet le xiiii^{me} d'Aouft, fut prológuée jusques á la venuë de sō Alteze, le xxiiii^{me} dudit mois la dite Loy fut renouvellee par son Alteze en personne, assistés les Commissaires ordinaires, chose rare & nō veuë parci devāt, & de laquelle chascun receut un grand contentemét.

Le lendemain se dōna le bancquet ordinaire á la maison de la ville, auquel se trouva derechef son Alteze, comme aussi les deux Princes susnómmés & les Deputez des Villes, avec ceux de la Loy passé & les nouveaux esleüs.

On eust fait beaucoup d'avantage, si on ne'ust euegard au temps presét, plein de guerres & desolations, Ce que son Alteze á expressément requis de considerer, se contentant de la bonne volóté des ses subjects, laquelle il á singulierement remarquée, en ce quy s'est passè en ceste ville.

IL ne fault oublier que durant que son Alteze sejourna à Gand, advint comme les Malcontens presque avec toutes leurs forces fussent approchez de la dicte ville le xxix^{me} dudit mois, son Alteze avec son Ex^{ce} y donnerent tel ordre á tout, que lesdits ennemis (apres avior este bien battus de nos gens & de nostre Artillerie) furent contraints de s'en retourner á leur courte honte, y aians laissè mort á la place beaucoup de leur gens tant de pied que á cheval, sans grande perte des nostres. Ayant aussi son Alteze envoyé le mesme jour la cavallerie vers les païs de Waes pour costoier la riviere de l'Escauld, á fin qu'ils ne passassent oultre. Et le dernier dudit mois partit sa dite Alteze de la Ville de Gand, vers Dendremonde & Anvers pour donner ordre aux affaires. Ayant prins amiable conge pour un temps, de Mess^{rs}. les Magistratz, Colonels, Capiteines & aultres chefs de dicte ville.

FINIS.

